pro infirmis

Direction cantonale Vaud

Carte d’accompagnement pour personnes en situation de handicap

Une carte gratuite de légitimation pour voyageurs avec un handicap existe en Suisse

Pour obtenir cette carte d’accompagnement, il faut remplir les conditions suivantes :

- être dans l’une des situations suivantes: en fauteuil roulant, mobilité réduite, cécité, déficience visuelle ou handicap mental ;
- résider en Suisse ;
- avoir besoin d’être accompagné pour emprunter les transports publics ;
- être en mesure de présenter une attestation médicale.

L’âge et la nationalité de la personne n’ont donc aucune importance.

La carte d'accompagnement permet d'emmener gratuitement une personne accompagnante et/ou un chien-guide. Lors du contrôle des billets, vous n'aurez qu'à présenter le titre de transport valable (de la personne en situation de handicap ou de la personne accompagnante) ainsi que la carte d'accompagnement.

En contrepartie, la personne accompagnante s'engage à vous assister pendant l'embarquement et le débarquement, ainsi que pendant toute la durée du voyage.

Cette carte peut être utilisée en combinaison avec d'autres réductions (réduction pour les familles, abonnement demi-tarif, abonnement général).

Pour obtenir cette carte, il faut suivre le processus indiqué sur le site internet des CFF :
https://www.sbb.ch/fr/abonnements-et-billets/abonnements/carte-d-accompagnement.html

Le rayon de validité est le même que celui du demi-tarif CFF.

À compter de 2022, la carte est intégrée au SwissPass. Le format papier reste valable jusqu'à fin 2022. Au-delà, seul le format SwissPass sera accepté. Il est dès lors nécessaire de remplir le formulaire « certificat médical » qui se trouve sur le site internet des CFF.

Valable aussi à l'étranger :

Les titres de transport internationaux doivent être achetés en Suisse. La carte d'accompagnement permet d'obtenir une réduction s'appliquant au trafic ferroviaire

international pour les voyages entre une gare suisse et une gare à l'étranger, et inversement (tarif TCV 710). Il faut de plus acquérir un « billet international gratuit » pour la personne accompagnante et/ou le chien-guide. Vous pouvez obtenir des billets internationaux en appelant le Contact Center CFF au 0848 44 66 88 (0.08/min) ou auprès d'un guichet CFF.

Certaines entreprises de transport étrangères appliquent des prix de marché. Aucune réduction n'est alors accordée pour ces trains.

Pour bénéficier d'une assistance en gare, veuillez contacter le Call Center Handicap CFF 48 heures à l'avance.

C'est volontiers que nous vous conseillons dans vos démarches, cette fiche ne donnant que des informations générales.

pro infirmis

Pro Infirmis

Direction cantonale Vaud

Conseil social de l'Est, Ouest du canton et agglomération lausannoise

Rue du Grand-Pont 2 bis
CP 7137
1002 Lausanne

Téléphone 058 775 34 34
vaud@proinfirmis.ch

Conseil social du Nord vaudois

Rue du Valentin 20
1400 Yverdon-les-Bains

Téléphone 058 775 35 50
yverdon@proinfirmis.ch

Service des besoins Spéciaux de la Petite Enfance (BSPE)

Conseil social pour les familles avec un jeune enfant de moins de 7 ans en situation de handicap

Avenue Pierre-Decker 5
1011 Lausanne

Téléphone 058 775 32 00
bspe@proinfirmis.ch

www.info-handicap.ch site d'information sur le handicap dans le canton de Vaud

www.proinfirmis.ch